



Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec

Mise à jour des IRSC

Dale Dempsey

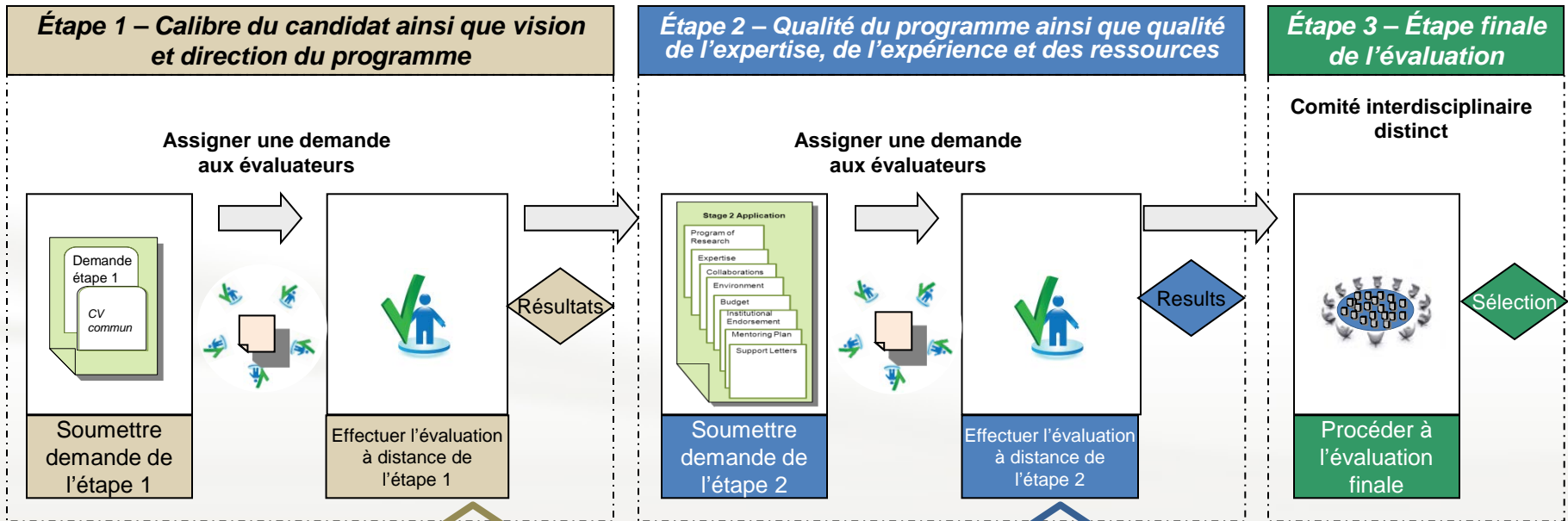
19 novembre 2015



CIHR IRSC

Concours pilote du volet Fondation

Le volet Fondation est conçu pour contribuer à l'édification d'une assise durable formée de chefs de file.



Calibre du candidat

- Leadership
- Importance des contributions
- Productivité

Vision et direction du programme

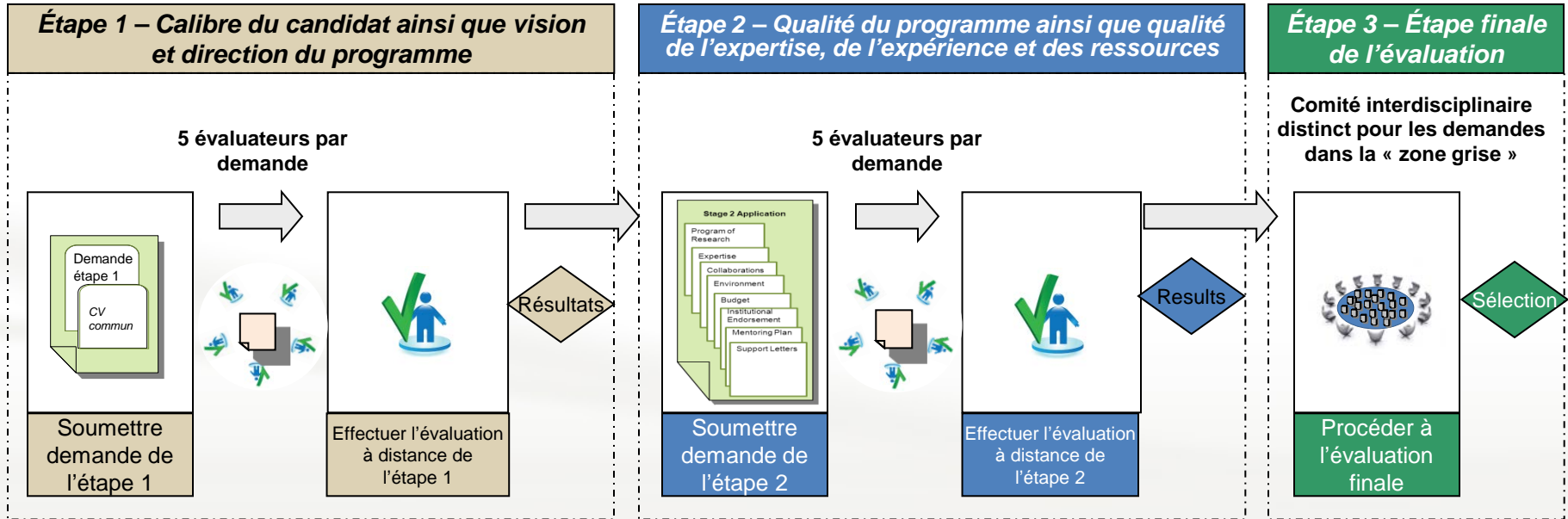
Qualité du programme

- Idée de recherche
- Approche de recherche

Qualité de l'expertise, de l'expérience et des ressources

- Expertise
- Mentorat et formation
- Qualité de l'environnement de soutien

Budget



- 1366 demandes ont été reçues
- 443 évaluateurs
- En moyenne, 15 demandes ont été assignées à chaque évaluateur.
- Plus de 98 % des demandes ont été examinées par 5 évaluateurs.

- 467 personnes ont été invitées à l'étape 2
- 445 demandes ont été reçues
- 222 évaluateurs
- En moyenne, 10 demandes ont été assignées à chaque évaluateur.
- Environ 90 % des demandes ont été examinées par 5 évaluateurs.

- 150 demandes ont été financées, dont 23 présentées par des nouveaux chercheurs ou des chercheurs en début de carrière.

Un rapport sur les résultats du concours pilote 2015 du volet Fondation sera communiqué au milieu de la recherche une fois que l'analyse est terminée.

Analyse préliminaire du concours pilote du volet Fondation de 2014

- Les IRSC réalisent actuellement une analyse détaillée du premier concours pilote du volet Fondation.
- Dans l'attente de l'analyse détaillée, une analyse **préliminaire** a été communiquée afin de donner au milieu de la recherche un aperçu des données démographiques.
- Un rapport sera communiqué au milieu de la recherche.

- Le **taux de présentation** correspond au rapport entre le nombre de demandes admissibles présentées par un groupe donné (p. ex. nouveaux chercheurs) et le nombre total de demandes admissibles reçues.
- Le **taux de financement** correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.
- Les données sur le POSF utilisées aux fins de comparaison sont basées sur toutes les demandes présentées et approuvées pour chaque groupe entre 2006-2007 et 2012-2013, à l'exception des demandes retirées.
- Le lien à un thème et à un institut est établi par les candidats dans leur demande. Les demandes ne précisant aucun thème ou institut principal ont été exclues.
- Les définitions suivantes ont été utilisées pour les stades de carrière.

**Anciennes
définitions
(IRSC)**

Nouveau chercheur : ≤ 5 ans d'expérience

Chercheur en milieu de carrière : > 5 ans et ≤ 10 ans d'expérience

Chercheur chevronné : > 10 ans d'expérience

**Nouvelles
définitions
(IRSC)**

Nouveau chercheur : ≤ 5 ans d'expérience

Chercheur en milieu de carrière : > 5 ans et ≤ 15 ans d'expérience

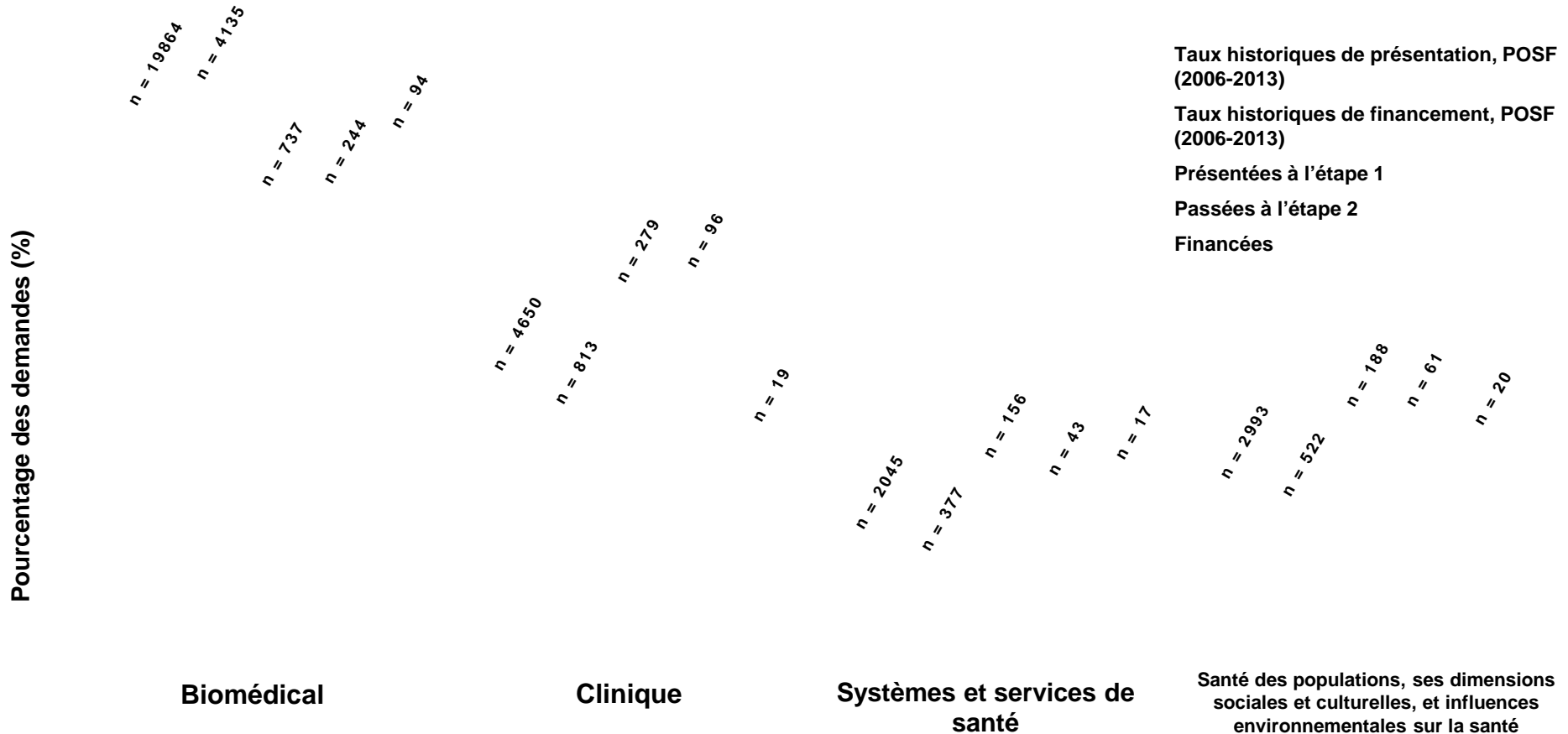
Chercheur chevronné : > 15 ans d'expérience

N.B. : Dans le volet Fondation, le stade de la carrière a été déterminé en fonction de la date de la première nomination professorale, tandis que dans le POSF, il a été déterminé en fonction de la date du dernier diplôme obtenu. Veuillez noter que la date de la première nomination professorale ne figure pas dans les données sur le POSF.

Il existe des **limites** à la comparabilité des données sur le volet Fondation et sur le POSF :

- Des contraintes d'admissibilité ont été imposées dans le concours pilote du volet Fondation de 2014 : il s'agissait d'un concours dirigé, ce qui peut avoir une incidence sur la taille relative de certaines cohortes.
- Un seuil a été fixé pour la réussite des nouveaux chercheurs au concours pilote du volet Fondation de 2014.
- Dans le POSF, les projets et les programmes de recherche reçoivent des subventions dont la valeur et la durée varient, tandis que le volet Fondation finance seulement les programmes de recherche à long terme. Une comparaison détaillée entre le POSF et la nouvelle série de programmes ouverts ne sera possible que lorsque les données sur les volets Fondation et Projet seront disponibles.
- La taille des échantillons varie considérablement entre les données historiques du POSF et les données sur le concours pilote du volet Fondation de 2014.
- Des approches différentes ont été utilisées pour déterminer le stade de la carrière dans chaque programme.

Taux de financement* selon le thème



Remarque 1 : Le lien à un thème est établi par les candidats dans leur demande. Les demandes ne précisant aucun thème principal ont été exclues.

Remarque 2 : Dans le POSF, les projets et les programmes de recherche reçoivent des subventions dont la valeur et la durée varient, tandis que le volet Fondation finance seulement les programmes de recherche à long terme. Une comparaison détaillée entre le POSF et la nouvelle série de programmes ouverts ne sera possible que lorsque les données sur les volets Fondation et Projet seront disponibles.

* Le **taux de financement** correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.

Pourcentage des demandes (%)

Nouveaux chercheurs

Jamais reçu de financement d'un programme ouvert des IRSC

Détiennent des fonds d'un programme ouvert des IRSC

Chercheurs établis

Remarque 1 : Des contraintes d'admissibilité ont été imposées pour le concours pilote du volet Fondation de 2014, comme il s'agissait d'un concours dirigé.

Remarque 2 : Aux fins de l'analyse, ces catégories sont mutuellement exclusives (si le candidat était un nouveau chercheur, il a été retiré des autres classifications).

Remarque 3 : Dans le POSF, les projets et les programmes de recherche reçoivent des subventions dont la valeur et la durée varient, tandis que le volet Fondation finance seulement les programmes de recherche à long terme. Une comparaison détaillée entre le POSF et la nouvelle série de programmes ouverts ne sera possible que lorsque les données sur les volets Fondation et Projet seront disponibles.

Taux historiques de
présentation, POSF
(2006-2013)

Taux historiques
de financement,
POSF
(2006-2013)

Présentées
à l'étape 1

Passées à
l'étape 2

Financées

* Le *taux de financement* correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.

Taux de financement* selon le stade de carrière

Chercheur en milieu de carrière : 5 à 15 ans

Pourcentage des demandes (%)

Nouveaux chercheurs/chercheurs en début de carrière
0 à 4,9 ans

Chercheurs en milieu de carrière
5 à 15 ans

Chercheurs établis
> 15 ans

Remarque 1 : Dans le volet Fondation, le stade de la carrière a été déterminé en fonction de la date de la première nomination professorale, tandis que dans le POSF, il a été déterminé en fonction de la date du dernier diplôme obtenu. Veuillez noter que la date de la première nomination professorale ne figure pas dans les données sur le POSF.

Remarque 2 : Dans le POSF, les projets et les programmes de recherche reçoivent des subventions dont la valeur et la durée varient, tandis que le volet Fondation finance seulement les programmes de recherche à long terme. Une comparaison détaillée entre le POSF et la nouvelle série de programmes ouverts ne sera possible que lorsque les données sur les volets Fondation et Projet seront disponibles.

Taux historiques de
présentation, POSF
(2006-2013)

Taux historiques
de financement,
POSF
(2006-2013)

Présentées
à l'étape 1

Passées à
l'étape 2

Financées

* Le **taux de financement** correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.

Pourcentage des demandes (%)

Femmes

Hommes

Remarque 1 : Dans le POSF, les projets et les programmes de recherche reçoivent des subventions dont la valeur et la durée varient, tandis que le volet Fondation finance seulement les programmes de recherche à long terme. Une comparaison détaillée entre le POSF et la nouvelle série de programmes ouverts ne sera possible que lorsque les données sur les volets Fondation et Projet seront disponibles.

** La diminution de la proportion de candidates retenues à l'étape 1 sera analysée afin de découvrir si de possibles obstacles systémiques y désavantagent les femmes.

Taux historiques de présentation, POSF (2006-2013)

Taux historiques de financement, POSF (2006-2013)

Présentées à l'étape 1

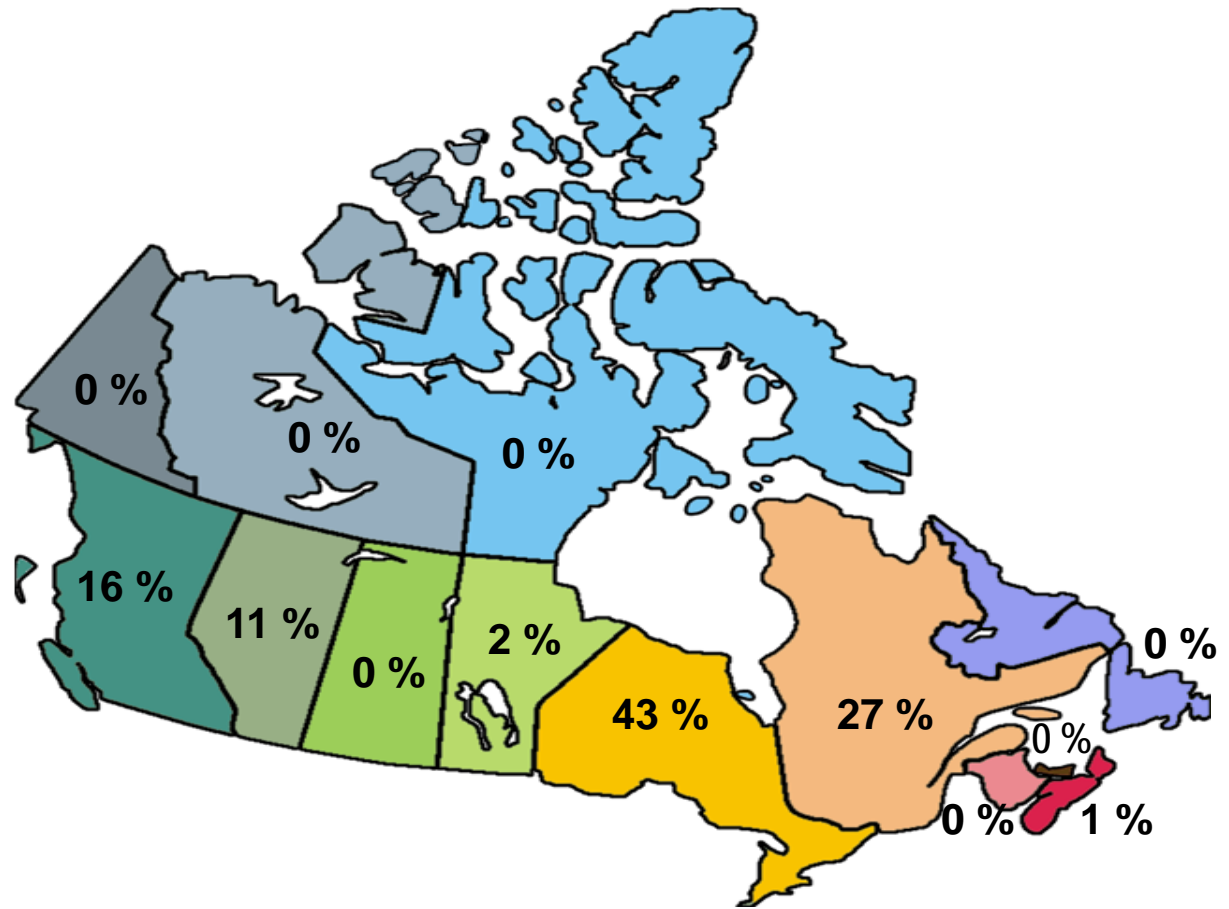
Passées à l'étape 2

Financées

* Le **taux de financement** correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.

Taux de financement* par région

Région	Présentées à l'étape 1 (n = 1366)	Financées (n = 150)
Alb.	11 %	11 %
C.-B.	10 %	16 %
Man.	2 %	2 %
N.-B.	1 %	0 %
T.-N.-L.	1 %	0 %
N.-É.	2 %	1 %
T.N.-O.	0 %	0 %
Nun.	0 %	0 %
Ont.	46 %	43 %
Î.-P.-É.	0 %	0 %
Qc	26 %	27 %
Sask.	1 %	0 %
Yukon	0 %	0 %



* Le **taux de financement** correspond au rapport entre le nombre de demandes approuvées pour un groupe donné et le nombre total de demandes approuvées.

Commentaires reçus	Changements apportés
<ul style="list-style-type: none"> • Selon de nombreux évaluateurs, il était difficile d'appliquer les critères de sélection et de coter les demandes à toutes les étapes de la carrière. • Les délégués universitaires et les répondants au sondage ont convenu que les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière devraient être classés séparément et qu'un volet distinct devrait être prévu pour eux dans le concours. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le guide d'interprétation des critères de sélection de l'étape 1 a été révisé afin que le sous-critère <i>Leadership</i> s'applique à toutes les étapes de la carrière. • Des changements opérationnels sont actuellement en cours afin que les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière soient évalués séparément à chaque étape du concours.
<ul style="list-style-type: none"> • Certains candidats et évaluateurs ont signalé : <ul style="list-style-type: none"> — des chevauchements importants entre les sections Productivité et Importance des contributions; — un manque de clarté quant aux renseignements à fournir dans la section Vision et direction du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le guide d'interprétation des critères de sélection de l'étape 1 a été révisé afin de donner des précisions aux évaluateurs quant à l'application des critères de sélection et de mieux aider les candidats à structurer leurs demandes.
<ul style="list-style-type: none"> • Les candidats, les évaluateurs et les délégués universitaires ont suggéré que certaines limites soient augmentées et que des sections soient ajoutées dans le CV du volet Fondation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CV du volet Fondation a été modifié : <ul style="list-style-type: none"> — Augmentation des limites – <i>Publications, Présentations, Reconnaissances</i> et <i>Expérience d'encadrement</i> — Ajout de nouvelles sections – <i>Évaluateurs et Activités d'évaluation</i>, et <i>Composition</i>

Commentaires reçus	Changements en cours
<ul style="list-style-type: none"> • Certains évaluateurs ont formulé les suggestions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Discussions en ligne synchrones; – Alertes pour aviser les évaluateurs de la tenue de discussions sur des demandes qui leur ont été assignées; – Discussions en ligne obligatoires en cas d'écart dans les cotes. • Les délégués universitaires ont suggéré que les présidents virtuels aient la possibilité de signaler les demandes devant faire l'objet d'une discussion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages et les exigences opérationnelles liés à la tenue de discussions synchrones à l'étape 2 sont actuellement à l'étude. • Un outil a été mis au point pour permettre aux présidents virtuels de produire des rapports les aidant à cibler les demandes devant faire l'objet d'une discussion (p. ex. celles dont les évaluations divergent). • La possibilité de signaler les demandes devant faire l'objet d'une discussion a été ajoutée dans RechercheNet à l'intention des présidents virtuels. • Les discussions en ligne et le travail des présidents virtuels feront l'objet d'un suivi afin que des stratégies efficaces continuent d'être mises en place pour assurer la tenue de discussions utiles.
<ul style="list-style-type: none"> • Certains candidats, évaluateurs, présidents virtuels et délégués universitaires ont indiqué que la qualité des évaluations de certaines demandes était inférieure à celle attendue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un moyen de communication direct entre les présidents virtuels et les évaluateurs a été mis en place afin de permettre aux présidents virtuels d'inciter les évaluateurs à réviser leurs évaluations ou à les étoffer, si nécessaire. • D'autres ressources de formation sur la qualité des évaluations ainsi que des mécanismes visant à s'assurer que ces ressources sont consultées par tous les évaluateurs sont en cours d'élaboration.

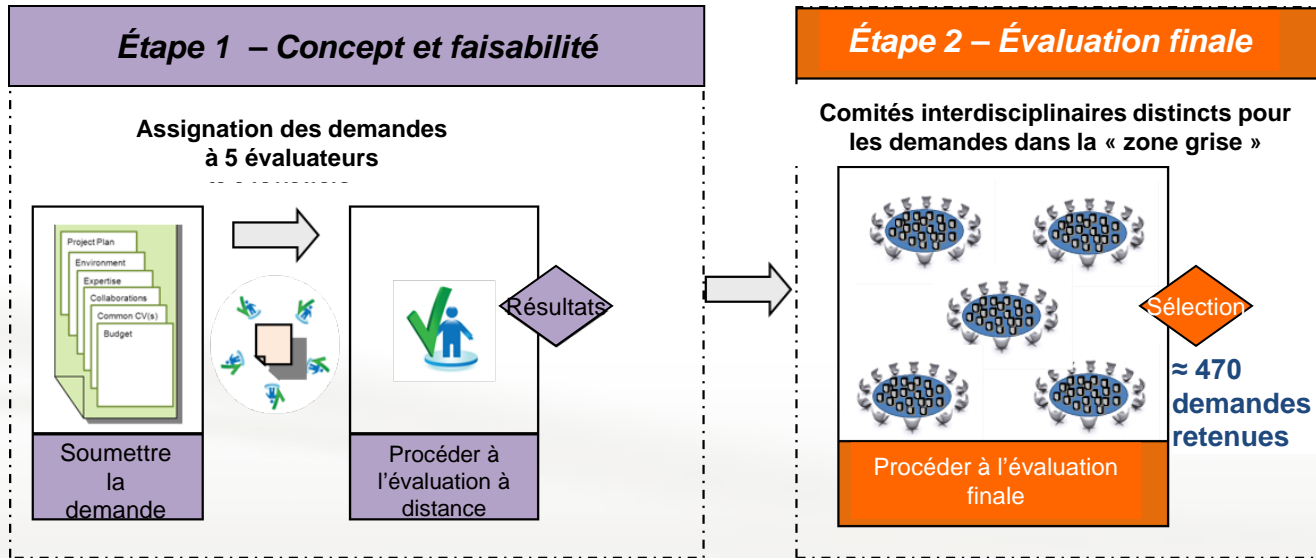
- Une analyse plus approfondie sera nécessaire pour évaluer et valider les résultats des concours de subventions du volet Fondation dans certains domaines, par exemple :
 - La santé des Autochtones
 - L'éthique
 - La santé mondiale
- Une étude sur la qualité des évaluations à l'étape 2 du concours pilote du volet Fondation de 2014 est en cours; elle servira à orienter de futures stratégies de gestion du rendement et de formation des évaluateurs.
- L'analyse des commentaires formulés par les candidats et les évaluateurs à l'étape 2 et à l'étape d'évaluation finale est en cours.
- Les changements de structure à l'étape 2 et l'étape d'évaluation finale porteront sur divers éléments :
 - Intégration à l'étape 2 des évaluations et des résultats de l'étape 1 – est-elle faite, et si oui, comment?
 - Critères de sélection à l'étape 2 (pondération et longueur des sections)
 - Processus budgétaire
 - Veiller à ce que des évaluations de grande qualité soient réalisées à l'étape 2 (sur la base de l'étape 1)
 - Donner aux évaluateurs à l'étape finale accès à l'information sur les demandes se trouvant dans la « zone verte » afin de faciliter la pondération
 - Perfectionner le processus de l'étape d'évaluation finale
 - Peaufiner l'avis de décision



CIHR IRSC

Concours pilote du volet Projet

Le volet Projet adoptera un processus d'évaluation en deux étapes.



Concept

- Qualité de l'idée
- Importance de l'idée

Faisabilité

- Approche
- Expertise, expérience et ressources

- L'annonce du concours pilote du volet Projet 2016 a été affichée en mars 2015 pour donner au milieu le temps de se préparer.
- Dates à retenir :

Date limite d'inscription	18 janvier 2016
Date limite de présentation des demandes	1 ^{er} mars 2016
Date prévue de l'avis de décision	15 juillet 2016
Date du début du financement	1 ^{er} juillet 2016

Le volet Projet a pour but de faire valoir les idées les plus susceptibles de permettre des avancées importantes.

- L'inscription au premier concours pilote du volet Projet des IRSC est en cours et se poursuivra jusqu'au 18 janvier 2016.
- Les éléments suivants **doivent demeurer inchangés** entre l'inscription et la présentation de la demande :
 - **Résumé de la proposition de recherche** – afin de garantir l'expertise adéquate à l'étape de l'évaluation par les pairs
 - **Liste des participants** – afin de permettre le repérage d'éventuels conflits d'intérêts avec les évaluateurs potentiels
- Toutes les instructions à suivre pour l'inscription se trouvent sur le site Web des IRSC.
- D'autres documents à l'appui du processus de demande et d'évaluation par les pairs seront publiés sur le site Web des IRSC au cours des prochaines semaines.

- **Ressources sur le site Web des IRSC**
 - Possibilité de financement
 - Instructions sur l'inscription
 - Exigences relatives à la demande
 - Guide de consultation rapide sur le CV abrégé du volet Projet
 - Guide de consultation rapide sur le CV du volet Projet pour les cocandidats
 - Questions et réponses
- **Matériel supplémentaire à afficher**
 - Directives sur la présentation d'une demande
 - Guide d'évaluation par les pairs
 - Guide d'interprétation
 - Matériel de formation



Intégration des programmes ouverts existants

Quel est le plan pour intégrer les programmes ouverts existants?

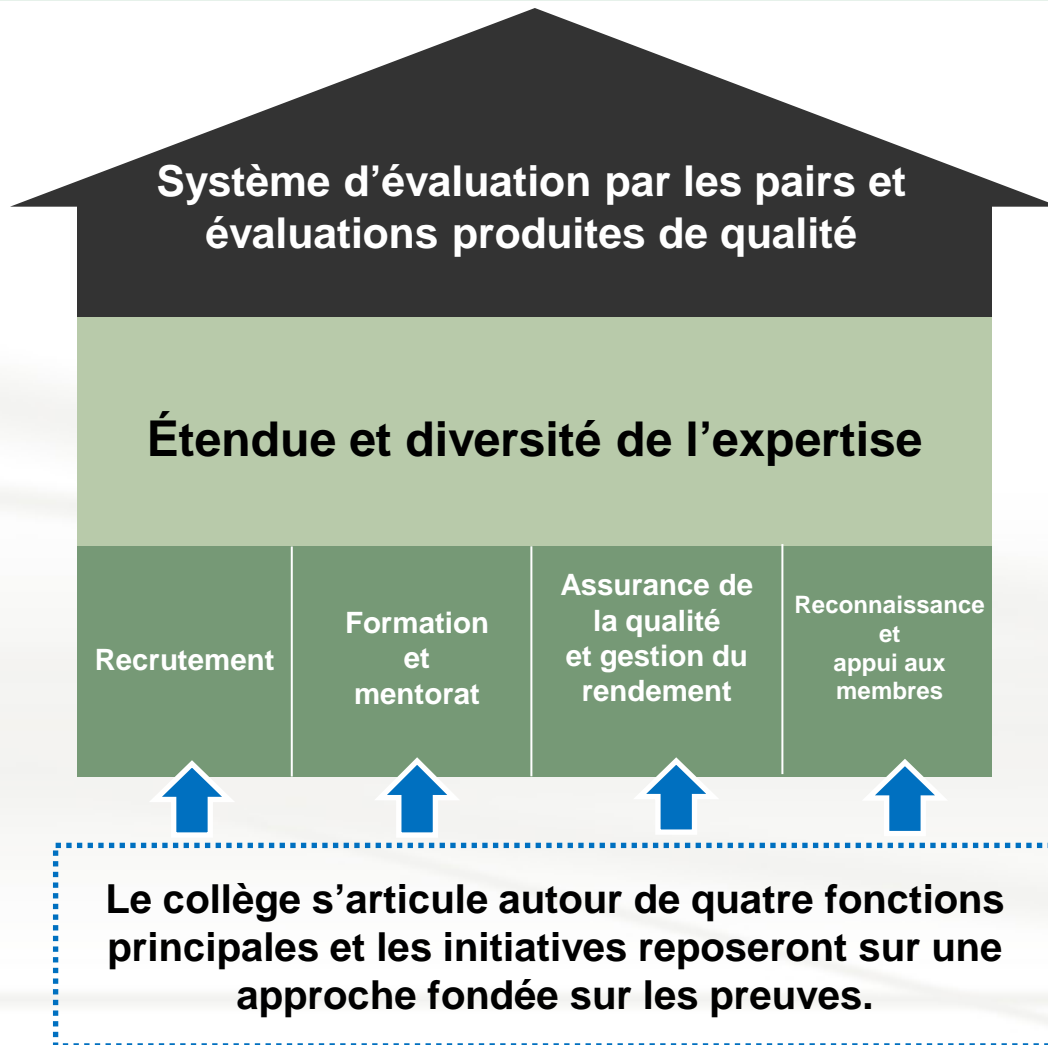
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, plusieurs programmes ouverts existants seront intégrés.
- Les IRSC ont mis les nouveaux éléments conceptuels du volet Projet à l'essai dans bon nombre de ces programmes pour s'assurer que la nouvelle conception s'y applique bien.
- Comme les concours pilotes ont eu des résultats positifs, ces programmes seront intégrés aux nouveaux volets de financement des programmes ouverts. Voici les dates limites de présentation des demandes anticipées pour le concours final de chacun de ces programmes :

Programme ouvert existant	Date de lancement du concours	Date limite de présentation des demandes anticipée
Partenariats pour l'amélioration du système de santé	Juin 2015	Octobre 2015
Synthèse des connaissances	Juin 2015	Janvier 2016
Des connaissances à la pratique	Juin 2015	Octobre 2015
Démonstration des principes : phases I et II	Juin 2015	Septembre 2015
Programme de recherche en collaboration avec l'industrie	Juin 2015	Septembre 2015
Bourses salariales de nouveau chercheur	Juillet 2015	Décembre 2015

- Pour assurer une transition en douceur, des **seuils minimaux** seront établis pour les demandes en partenariat ou en application des connaissances intégrées au volet Projet, et pour les nouveaux chercheurs et les chercheurs en début de carrière au volet Fondation.



Collège des évaluateurs



Conçu pour susciter un engagement commun, dans l'ensemble de l'entreprise canadienne de la santé, afin de soutenir l'excellence dans l'évaluation par les pairs

Permettra de répondre aux besoins en évaluation par les pairs des IRSC et de leurs partenaires

Constituera une ressource centralisée, internationalement reconnue, pour la communauté de recherche en santé

Appuiera la professionnalisation de l'évaluation par les pairs

La Direction du collège des évaluateurs a été créée en juillet 2015.

Par l'intermédiaire du collège, nous avons l'occasion d'améliorer le système actuel d'évaluation par les pairs :

- en trouvant et réunissant, par une approche de **recrutement systématique**, l'expertise nécessaire pour évaluer toutes les demandes de financement;
- en élaborant des **programmes de formation et de mentorat** pour fournir aux évaluateurs les connaissances et ressources nécessaires à la réalisation d'évaluations cohérentes et justes;
- en concevant et en mettant en place des mécanismes d'**assurance de la qualité** qui appuient l'amélioration continue à tous les niveaux;
- en instaurant des **mesures incitatives et de reconnaissance** à l'intention des pairs évaluateurs pour promouvoir la valeur de leurs services et pour attirer et retenir des évaluateurs qualifiés par un **soutien aux membres**.

Déclaration d'intérêt : présidents du collège

Lancement prévu au début de 2016

Le **rôle des présidents du collège** est de veiller à ce que le système d'évaluation par les pairs favorise la sélection des propositions de recherche ou d'application des connaissances les plus novatrices, tout en demeurant juste, bien géré et transparent. Pour ce faire, ils devront :

- fournir des **conseils stratégiques** pour faire du collège une ressource reconnue à l'échelle internationale;
- jouer un rôle essentiel dans la **supervision des pairs évaluateurs** au sein de leur groupe d'expertise respectif;
- veiller à ce que **les politiques, les procédures et les cadres d'application** soient conçus de façon à améliorer la qualité du processus d'évaluation par les pairs et à retenir les pairs évaluateurs grâce à un soutien actif aux membres.

Collaborer pour améliorer la qualité de l'évaluation par les pairs

Recrutement

- Stratégies de recrutement ciblé et de recrutement par mise en candidature

Formation et mentorat

- Modules d'apprentissage et programmes de mentorat et d'accréditation

Assurance de la qualité et gestion du rendement

- Cadres d'assurance de la qualité, de gestion du rendement et de gestion de la charge de travail

Mesures incitatives et de reconnaissance et soutien aux membres

- Cadre de reconnaissance pour les évaluateurs universitaires et non universitaires
- Cadre de soutien aux membres



Restructuration des IRSC

- Les IRSC ont procédé à une restructuration interne en juillet 2015 afin d'appuyer leurs réformes et d'autres importantes priorités.
- Dans la nouvelle structure, de nombreuses fonctions sont centralisées, par exemple :
 - La supervision et la gestion du collège des évaluateurs par une nouvelle Direction du **collège des évaluateurs**
 - La prestation de services intégrés aux intervenants – demandes de renseignements, traitement des demandes et administration après l'octroi des bourses – par un nouveau **centre de contact**
- L'établissement du centre de contact se déroulera par étapes, de juillet 2015 à octobre 2016.
- Nous vous remercions de votre patience tout au long de cette transition.

Communiquez avec nous

soutien@irsc-cihr.gc.ca
Téléphone : 613-954-1968
Sans frais : 1-888-603-4178

